

Nantes, le 5 février 2020

Une Europe plus utile pour une Région plus efficace

Politiques européennes en Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire accompagne des projets structurants en Mayenne via les fonds européens



1

Visites presse de projets en Mayenne

Le 5 février 2020

Communiqué de presse..... p.2

Focus projets p.3 et 4

- **Projet de plateforme de bois déchiqueté à Evron (Soutien FEADER, programme LEADER)**
- **Projet d'aménagement de zones vertes et humides à Louverné (Soutien FEDER)**

D'autres projets en Mayenne soutenus par les fonds européens, via la Région p.5

www.europe.paysdelaloire.fr

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache – nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16

Nantes, le 5 février 2020

La Région des Pays de la Loire accompagne des projets innovants en Mayenne via les fonds européens

La Région des Pays de la Loire a développé une stratégie européenne volontariste pour créer, via les financements européens, de nouveaux leviers au service de l'emploi et de la croissance dans les territoires. Sur la période 2014-2020, la Région gère 855 M€ de fonds européens au bénéfice de plus de 11.000 projets ligériens dans des domaines extrêmement variés et dans tous les territoires, dont 302,7 millions d'euros au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour soutenir des projets en faveur de la compétitivité de l'économie et du développement solidaire et durable de tous les territoires. L'année 2019 a été marquée par l'atteinte de l'ensemble des objectifs du cadre de performance grâce à une forte mobilisation des porteurs de projets et des services régionaux. Cette année 2020, le FEDER viendra soutenir une grande variété d'initiatives, dont la construction de pôles d'échanges multimodaux, le déploiement du très haut débit, la modernisation d'équipements scientifiques, le soutien à l'innovation et la R&D, l'aide à la création d'entreprises. 2020 sera aussi consacrée à la préparation du futur programme 2021-2027.

Par ailleurs la Région a fait le choix de consacrer 45 M€ de l'enveloppe du FEADER (Fonds européen agricole de développement rural) au programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), afin de permettre la réalisation de projets, sélectionnés par les territoires ruraux pour la réalisation de leur stratégie de développement local. Le programme LEADER est géré par les GAL (Groupes d'action locale). Il est conçu pour jouer un rôle d'accélérateur et permettre aux acteurs du territoire, publics et privés, d'initier des projets expérimentaux et de mettre en œuvre des pratiques innovantes.

Les principes de la démarche LEADER

- **Une démarche ascendante** : issue d'une volonté locale, pour répondre aux besoins et des attentes des acteurs locaux et valoriser les initiatives locales
- **Un ancrage territorial** : un projet qui se base sur les ressources locales naturelles et humaines pour les développer, les valoriser dans le cadre d'une stratégie de développement local. Cet ancrage permet de renforcer l'identité, la cohésion sociale et économique, l'emploi local, le développement durable...
- **Une gouvernance basée sur un partenariat public – privé** qui favorise la coopération et le décloisonnement des acteurs pour une réelle appropriation de l'enjeu des politiques européennes
- **Une démarche pour Développer et accompagner l'innovation**, adaptée aux spécificités de chaque territoire concerné.

« A travers notre stratégie régionale européenne développée depuis 2016, nous rendons l'Europe plus utile et plus efficace sur le terrain, au plus près des attentes des ligériens. Il est important de mieux sensibiliser les porteurs de projet sur les opportunités offertes par l'ensemble des financements européens existants.

Les projets mayennais visités aujourd'hui et financés par les Fonds FEDER et FEADER en sont des exemples concrets. La Région des Pays de la Loire se mobilise pour accompagner les porteurs de projet dans le montage de leurs dossiers européens. » souligne **Vanessa Charbonneau, vice-présidente de la Région déléguée aux affaires européennes.**

CONTACT PRESSE : **Nadia Hamnache** – nadia.hamnache@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 62 - 06 77 66 11 16

Focus projets

Plateforme de bois déchiqueté, Communauté de communes des Coëvrons.



La Communauté de communes des Coëvrons a engagé un travail pour développer la filière bois déchiqueté sur son territoire. La construction d'une plateforme doit participer à sécuriser et structurer l'approvisionnement de bois local pour les consommateurs locaux. Le projet se localise à Evron.

La plateforme est adossée à la déchetterie et à une plateforme avec silos. Cette plateforme avec silos visera à revaloriser le bois amené en

déchetterie. Elle se compose :

- d'une aire d'évolution des engins de 740 m²
- d'un silo de dépôt pour le bois brut, qui permettra de stocker du bois issu de la déchetterie en vue d'être valorisé en bois déchiqueté.

Le dimensionnement de la plateforme bois déchiqueté tient compte des besoins locaux en bois actuels (400 tonnes environ) et d'une évolution croissante de la demande en bois.

La plateforme comprend un hangar de stockage de 290 m² et une plateforme de 720 m², permettant les manœuvres de chargement et déchargement, de dépoter du bois avant séchage. Le bâtiment permet de protéger le bois déchiqueté et son séchage. Le hangar est séparé par des travers, permettant un stockage en fonction des périodes d'arrivages, des différents taux d'humidité et qualités de bois.

Le projet s'élève à 389 970€, il a bénéficié d'une subvention LEADER de 30 000 €.

La subvention LEADER porte sur les dépenses suivantes : maçonnerie, dallage, charpentes, bardages, porte sectionnelle, plomberie, électricité et chauffage, couverture photovoltaïque.

Aménagement des zones vertes et humides à Louverné

La Ville de Louverné en Mayenne a réalisé entre 2014 et 2015 un aménagement de la coulée verte du secteur de la Fontaine à l'Est du centre-ville.

La commune a restauré le cours d'eau de la Fontaine ainsi que ses espaces alentours sur une surface d'environ 5 hectares. L'espace était auparavant composé de prairies parfois délimitées en zones humides et d'un cours d'eau artificialisé.

L'agencement réalisé a consisté en un redimensionnement du lit d'étiage et du lit plein bord du cours d'eau de la Fontaine avec un reméandrage du lit du ruisseau, avec des capacités de débordement dans un nouveau lit majeur. La restauration du ruisseau comprend l'ajout de nouvelles plantations ainsi que la transformation de plans d'eau en mares et la création d'un circuit piéton permettant un franchissement des zones humides. Le rechargement alluvial a également restauré des substrats plus biogènes en termes d'accueil de la macrofaune benthique.



Le dispositif apporte une large plus-value biologique et écologique sur le fonctionnement du cours d'eau et des espaces limitrophes avec une diversification biologique et une réhabilitation (suppression de déblais sur des anciennes zones humides). Ce projet fait l'objet d'un suivi faunistique par Mayenne Nature Environnement (MNE).

Ce projet a nécessité un remplacement d'une canalisation d'eaux usées, afin d'adapter son tracé à celui du ruisseau reméandré, ainsi qu'un volet de sensibilisation à l'environnement auprès des habitants et des écoles à travers un parcours pédagogique sur le site. Les coûts de l'aménagement englobent une mission de maîtrise d'œuvre, des marchés de travaux, mais également une mission de sécurité et prévention santé ainsi que des frais connexes liés aux travaux (publicité, commissaires enquêteur...).

Le projet a obtenu le prix spécial du jury au concours national des milieux humides et de l'urbanisme en 2017.

Cet aménagement d'un montant global de 568 161 € a bénéficié d'une subvention de 227 264 € du FEDER via la Région et d'un soutien de la Région des Pays de la Loire au titre de ses dispositifs spécifiques sur l'eau et les territoires à hauteur de 225 632 euros.

Et aussi

PEM de Laval : création d'une passerelle à la gare

Retour sur un projet d'envergure soutenu par les programmes européens via la Région



Réalisée de bois, de verre, d'acier et de béton, la passerelle de la gare a été mise en service en décembre 2018.

Longue de 95 mètres et large de 8 mètres, elle permet d'accéder aux quais et de traverser le faisceau de voies ferroviaires, comme un trait d'union entre le quartier des Pommeraies et le centre-ville.

Inscrite dans le grand projet du pôle d'échange multimodal, elle s'apparente à un large deck qui se transforme en belvédère à l'une de ses extrémités permettant une vue imprenable sur la ville.

Elle est desservie par trois escaliers, trois ascenseurs, 2 rampes et elle est partiellement couverte d'un auvent.

Budget Total : 7 100 000 €

Le FEDER a contribué à hauteur de 1 102 000 €